



Prix de thèse de la Société Française de Finances Publiques (SFFP)

Ce Prix récompense une thèse de finances publiques. Les finances publiques sont entendues dans leur acception la plus large : finances de l'Etat, finances locales, finances sociales, finances des établissements publics, finances de l'UE ou d'organisations internationales ; que ce soit dans leur dimension budgétaire, fiscale, comptable ou historique. La thèse peut être à dominante juridique, économique, gestionnaire, politiste ou historique et comporter ou non un caractère comparatif.

Règlement du Prix

La thèse doit avoir été soutenue dans une université française ou en cotutelle **entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020**. Les candidats envoient leur thèse (fichier PDF), accompagnée d'un bref CV et d'une copie du rapport de soutenance, **au plus tard le 30 avril 2021**, à :

xavier.cabannes@parisdescartes.fr

Un accusé de réception sera adressé à tout candidat par email (à indiquer dans le *c.v.*).

Ce prix est doté de 2 500 euros

Le jury 2021 est constitué de :

Mme Polina CAZALS, professeur à l'Université Savoie Mont Blanc
M. Vincent DUSSART, professeur à l'Université de Toulouse 1 Capitole
Mme Antoinette HASTINGS, professeur à l'Université de Nantes, présidente du jury
M. Eric OLIVA, professeur à l'Université d'Aix-Marseille
Mme Sophie RAIMBAULT DE FONTAINE, maître de conférences à l'Université de Toulouse 1 Capitole

Calendrier

Le jury rendra sa décision **au plus tard le 15 septembre 2021**.
Le lauréat sera informé par courrier électronique à l'adresse indiquée dans son dossier.
Une remise du Prix de thèse de la SFFP sera organisée dernier trimestre 2021 lors d'une manifestation de la SFFP.

Pour tout renseignement complémentaire : sffpmail@gmail.com